

ISIN : FR 0007080254
Mnémonique : ALLHB
EURONEXT Growth



Communiqué, Paris le 11 octobre 2019

COMMUNIQUE : INFORMATION TRIMESTRIELLE – 3^e TRIMESTRE 2019

Variation du Chiffre d'affaires au 30 septembre 2019 : + 0,77 %

En K€	Cumul du 1 ^e semestre	Troisième trimestre	Cumul au 30 septembre
<u>2019</u>			
Hôtel Regina Paris	6 763	3 746	10 509
Hôtel Majestic - Spa Paris	2 618	1 696	4 314
Hôtel Raphaël Paris	5 651	3 945	9 596
Total 2019	15 032	9 387	24 419
<u>2018</u>			
Hôtel Regina Paris	6 727	4 036	10 763
Hôtel Majestic - Spa Paris	3 001	1 840	4 841
Hôtel Raphaël Paris	4 792	3 837	8 629
Total 2018	14 520	9 713	24 233
Variation en %	3.53%	-3.36%	0.77%

Le chiffre d'affaires de nos trois établissements s'élève à 24,4 millions d'euros au 30 septembre 2019, soit une faible augmentation par rapport au 30 septembre 2018.

L'Hôtel Regina perd sur ce 3^e trimestre 2,36 % en cumulé au 30 septembre par rapport à 2018. Son prix moyen est en augmentation de 6,0 % et son RevPar de 1,2 % pour atteindre 327,34 euros.

L'Hôtel Majestic – Spa est en repli de 10,89 % en cumulé au 30 septembre 2019. Le prix moyen perd 3,85% pour s'établir à 365,52 euros au 30 septembre 2019 et le taux d'occupation perd 5 points, de sorte que le RevPar s'établit à 262,53 euros.

Nos hôtels haut de gamme suivent la tendance des hôtels de la capitale pendant cet été 2019 avec une activité touristique étrangère moindre, l'absence du moyen Orient, et la présence d'une clientèle touristique française à moindre contribution.

L'Hôtel Raphael rattrape son retard de l'an dernier sur ce 3^e trimestre. Il réalise un chiffre d'affaire en augmentation de 11,21 % en cumulé par rapport à l'an dernier, grâce à l'ouverture de la Terrasse jusqu'à fin septembre également. Le taux d'occupation gagne 7 points au 30 septembre 2019 et il atteint 71 %. Le prix moyen reste stable à 392 euros. En conséquence, le RevPar augmente de 27,26 euros soit de 10,8 %. La restauration réalise 2,9 M€ de chiffre d'affaires, soit 7,5 % de plus que l'an dernier.

Le Taux d'Occupation d'ensemble sur chambres disponibles s'établit à 74,87 % au 30 septembre 2019, il était de 75,09 % au 30 septembre 2018. Le prix moyen hors taxes, s'élève à 394,58 euros pour 387,45 euros l'an dernier à la même date, soit une augmentation de 1,8 %. Le RevPar global (Revenu par chambre) s'établit à 295,41 euros hors taxes. Il était de 290,95 euros au 30 septembre 2018.

Faits marquants du trimestre

- Conseil d'administration du 5 septembre 2019

Le conseil d'administration de la société qui s'est tenu le 5 septembre 2019 a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2018.

Rappelons que ces comptes semestriels présentaient un résultat net en perte de 7 K€. Au 30 juin 2018 le résultat était bénéficiaire de 388 K€, dont 460 K€ de profit exceptionnel

La trésorerie s'élevait à 8,2 M€ comparée à 10,5 M€ au 31 décembre 2018. L'endettement net était à 1,0 M€ au 30 juin 2019 pour un excédent net de 0,8 M€ au 31 décembre 2018.

Au passif les provisions pour risques et charges s'élevaient à 674 K€ pour 655 K€ l'an dernier.

Le total des dettes était de 15,4 M€ au 30 juin 2019, il était de 17,0 M€ au 31 décembre 2018.

Les comptes semestriels au 30 juin 2019 n'ont pas fait l'objet de travaux de la part du commissaire aux comptes, la société n'ayant pas l'obligation de faire revoir ses comptes semestriels.

Ils sont disponibles sur le site internet de la société LES HOTELS BAVEREZ à l'adresse www.leshotelsbaverez-sa.com, rubrique Téléchargement.

- Démission de Monsieur Yves Lascombes de Laroussilhe de son mandat d'administrateur et nomination en tant que censeur

Monsieur Yves LASCOMBES de LAROUSSILHE a informé le Conseil d'administration de sa démission de ses fonctions d'administrateurs à compter du 5 septembre 2019.

Le Conseil d'administration lui a confié la mission de Censeur pour une durée de 6 années qu'il a accepté et qui a pris effet ce même jour.

- Cooptation d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'administration du 5 septembre 2019 a décidé de coopter Madame Caroline Ledoux en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Yves Lascombes de Laroussilhe.

Mme Caroline Ledoux a accepté ces fonctions qui ont également pris effet ce 5 septembre 2019.